

ASSEP34

De: ASSEP34 [contact@asep34.fr]
Envoyé: mardi 8 mai 2018 19:01
À: Daphné GLASER
Objet: ASSEP34 : 2017 - Ordures Ménagères 2S17
Pièces jointes: 2017 - Ordures Ménagères - 2S17 - lettre de relance.pdf

Bonjour,

Connaissance prise du document ci-joint, il est important de répondre à la lettre de relance.

A réception de la réponse à notre demande de relevé récapitulatif des montants et accessoires auprès de SIP/ Saint-Pons, nous vous demanderons en l'absence OTD émise par le SIP :

- accord pour paiement du montant : 77,90 €

Comme convenu, aucun règlement ne sera émis sans votre accord préalable.

Le suivi de trésorerie intégrant ce montant vous sera adressé avant émission du règlement.

A vous lire,

Cordialement

Thibault THOMAS
ASSEP34